C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N^{O} : R-4334-2026

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

ATTESTATION DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE QUANT À LA CONFORMITÉ DES TRANSACTIONS D'ÉNERGIR AVEC SES ENTITÉS APPARENTÉES

Je soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Approvisionnement gazier, chez Énergir;

2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la présente attestation;

3. J'ai pris connaissance de la dernière version du *Code de conduite du distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif* (ci-après le « **Code de conduite** ») déposée comme pièce B-0006 du dossier R-4287-2024 et approuvée par la décision D-2025-043 (paragr. 30);

4. Au cours de la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, Énergir a conclu des transactions en matière d'approvisionnement gazier avec des entités apparentées au sens du Code de conduite;

5. Dans le cadre des activités dont je suis responsable, j'atteste qu'à ma connaissance ces transactions ont été conclues en conformité avec les dispositions applicables du Code de conduite et que je n'ai pas connaissance de contravention à celles-ci;

6. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 13 novembre 2026.

VINCENT REGNAULT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 13e jour de novembre 2026

Mélanie Beauvais, 181625
Commissaire à l'assermentation pour le Québec